



Conseil économique et social

Distr. générale
4 juin 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Soixante et onzième session

Genève, 20 et 21 septembre 2010

Ordre du jour provisoire annoté de la soixante et onzième session

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira
le lundi 20 septembre 2010 à 10 heures *

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Travaux du Bureau et rapport du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine.
3. Examen de la mise en œuvre du programme de travail pour 2010-2011:
 - a) Monographies nationales sur le secteur du logement;
 - b) Logement abordable, sain et écologique;
 - c) Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain;
 - d) Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers;
 - e) Modernisation et gestion des logements.
4. Sécurité des bâtiments et de la construction.

* Conformément aux nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du Comité du logement et de l'aménagement du territoire (<http://www.unece.org/hlm/welcome.html>) et de le renvoyer au secrétariat de la CEE au plus tard deux semaines avant la réunion, à savoir pour le **6 septembre 2010**, soit par télécopie (+41 22 917 0107), soit par courriel (evelina.rioukhina@unece.org). Avant la réunion, les participants devront se faire délivrer une plaquette d'identité par le Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web du Comité). En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat au +41 22 917 1499/2553.

5. Activités intersectorielles:
 - a) Bâtiments écologiques;
 - b) Efficacité énergétique;
 - c) Planification de l'occupation des sols autour des sites industriels à haut risque;
 - d) Rapport.
6. Questions diverses.
7. Élection du Bureau.
8. Clôture de la soixante et onzième session.

II. Annotations

Lundi 20 septembre 2010, réunion du matin, à partir de 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour (10 h 00-10 h 20)

1. L'ordre du jour provisoire (ECE/HBP/161) est fondé sur les décisions prises par le Comité à sa soixante-dixième session (ECE/HBP/160) et sur les progrès accomplis depuis lors dans la mise en œuvre du programme de travail. L'ordre du jour provisoire a été arrêté par le Bureau du Comité à sa réunion de mars 2010 et est présenté pour approbation au Comité.

2. Travaux du Bureau et rapport du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine (10 h 20-11 h 00)

2. Le Président du Bureau du Comité fera rapport sur les travaux du Bureau et sur les principales décisions prises depuis la précédente session du Comité.
3. Le Président du Réseau présentera le projet de programme de travail pour 2010-2011, établi après discussions avec le Bureau du Comité, et fera rapport sur les activités du Réseau, dans le cadre de son mandat, depuis la soixante-dixième session du Comité.
4. Le Comité souhaitera peut-être:
 - a) Évaluer les travaux du Réseau accomplis à ce jour et examiner la proposition concernant son programme de travail;
 - b) Approuver les travaux du Bureau et du Réseau.

3. Examen de la mise en œuvre du programme de travail pour 2010-2011

5. Le Comité examinera les activités menées, en se fondant sur le programme de travail arrêté à sa soixante-dixième session (ECE/HBP/160) et sur le rapport de synthèse des ateliers (ECE/HBP/2010/5).
6. Le secrétariat a élaboré un projet de programme de travail actualisé (ECE/HBP/2010/1), en tenant compte des activités déjà menées à bien en 2010 et de celles encore en cours. Le programme de travail pour 2010-2011 sera alors à nouveau actualisé en fonction des décisions adoptées par le Comité pendant la présente session.

a) Monographies nationales sur le secteur du logement (11 00 h-13 h 00)

7. Le Comité sera informé des avancées dans l'élaboration, la mise au point et le lancement des monographies nationales sur le secteur du logement.

8. La délégation biélorussienne fera rapport sur le lancement et les progrès accomplis dans l'application des recommandations jusqu'à présent.

9. Des informations seront données sur la version finale des monographies de l'Azerbaïdjan et du Kirghizistan, ainsi que sur ce qui est prévu pour leur publication et leur lancement.

10. La délégation tadjike voudra peut-être donner des informations sur la mission d'investigation effectuée en 2009 dans le but de préparer l'examen de la monographie de ce pays.

11. Le débat s'ouvrira sur les exposés des délégations représentant les pays qui ont récemment entamé des examens, comme indiqué plus haut. Ils seront suivis des interventions d'experts nationaux qui ont participé à l'examen des monographies de leurs pays ou qui rendront compte, en qualité d'experts internationaux, des enseignements qu'ils ont retirés de l'étude de certains domaines particuliers dans le secteur du logement et/ou de la manière dont les recommandations sont appliquées dans leurs pays respectifs. Des interventions des participants, fondées sur leur expérience de la résolution des questions de principe posées par les monographies nationales, viendront clôturer le débat.

12. Les délégations ukrainienne et ouzbèke voudront peut-être indiquer au Comité qu'elles souhaitent qu'un examen soit entrepris. D'autres pays voudront peut-être suivre leur exemple.

13. Le Comité sera également informé sur la mission des Nations Unies en Ouzbékistan, qui est composée d'experts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et appuyée par l'équipe locale du PNUD en Ouzbékistan. La mission avait pour principal objectif d'élaborer une note de synthèse sur les tendances de l'urbanisation, en particulier celles de la pauvreté urbaine en Ouzbékistan, et de formuler des recommandations pratiques sur l'urbanisation en général et les conditions de logement en particulier.

14. Le Comité souhaitera peut-être aussi:

- a) Examiner l'incidence du programme des monographies nationales dans les pays respectifs;
- b) Prendre note des informations fournies, notamment sur le prochain pays devant faire l'objet d'un examen.

Réunion de l'après-midi, à partir de 15 heures

b) Logement abordable, sain et écologique (15 h 00-18 h 00)

15. Le Président informera le Comité sur les motifs qui ont amené le Bureau à décider de reporter la réunion ministérielle à septembre 2011. Le Bureau a par ailleurs proposé qu'à la suite du débat et sous réserve de la décision du Comité, les ministres se voient présenter en septembre 2011 un document contenant un projet de convention-cadre sur un logement abordable, sain et écologique dans la région de la CEE.

16. Le Bureau est d'avis que l'élaboration d'une convention-cadre de ce genre dans ce domaine permettra aux pays de disposer d'un outil efficace pour inscrire le secteur du logement dans la perspective de la durabilité et renforcer l'application et la mise en œuvre des outils déjà existants en matière de logement dans la région de la CEE (par exemple les lignes directrices relatives au logement social (ECE/HBP/137), les lignes directrices

relatives au financement du logement (HBP/2000/4), l'étude des établissements spontanés (ECE/HBP/155) et le projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE (ECE/HBP/2010/4)). La session du Comité offre l'occasion d'examiner cette question et de mettre l'accent sur la nécessité d'élaborer une telle convention-cadre. Pour ce faire et afin de mieux préparer la réunion ministérielle, le Bureau suggère que le Comité examine le document de travail sur le logement abordable, sain et écologique (ECE/HBP/2010/6).

17. Le Comité souhaitera peut-être:

- a) Convenir d'organiser une réunion ministérielle parallèlement à la soixante-douzième session du Comité en septembre 2011;
- b) Inviter les États membres à indiquer s'ils sont disposés à accueillir la réunion ministérielle et la session du Comité en septembre 2011;
- c) Débattre et convenir de la teneur du document de travail intitulé «Policy Framework on Affordable, Healthy and Ecological Housing» et décider d'entamer l'examen du contenu d'une convention-cadre sur un logement abordable, sain et écologique;
- d) Créer un groupe de rédaction à composition non limitée, qui pourrait tenir une première réunion au début de 2011 et se réunir ultérieurement pour commencer à élaborer le texte d'une convention-cadre qui serait présentée pour adoption aux ministres en septembre 2011.

Mardi 21 septembre 2010, réunion du matin, à partir de 9 h 30

c) Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain (9 h30-11 h 30)

18. À sa soixante-dixième session, le Comité a décidé d'inscrire la question de la neutralité climatique sous cette rubrique dans son programme de travail. Il a également décidé, en s'appuyant sur ses travaux antérieurs consacrés à l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, de réaliser une étude sur les villes climatiquement neutres, dans laquelle seraient recensés les moyens et les outils permettant aux villes d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. Le plan détaillé de l'étude, qui a été élaboré par un consultant, doit être présenté au Comité (ECE/HBP/2010/3).

19. Quelques études de cas illustrant les mesures permettant d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter seront aussi présentées et feront l'objet d'un débat.

20. La délégation tchèque informera le Comité des conclusions de l'atelier sur l'amélioration de la performance en milieu urbain, qui s'est tenu à Prague les 3 et 4 mai 2010.

21. Le Comité sera aussi informé de l'organisation du prochain atelier sur la sécurité de jouissance et le rôle de l'aménagement du territoire, devant se tenir en Turquie au début de l'automne et qui est organisé sous l'égide du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.

22. En outre, le secrétariat de la Convention sur les accidents industriels de la CEE informera le Comité sur un séminaire qui doit être organisé conjointement avec le Comité du logement et de l'aménagement du territoire, sur le thème «La planification de l'occupation des sols autour des sites industriels à haut risque», et se tenir les 11 et 12 novembre 2010 à La Haye.

23. Le Comité est invité:

- a) À débattre du plan de l'étude et des exposés;

- b) À demander au secrétariat, lorsque la discussion sera achevée, à mettre la dernière main à l'étude, s'agissant notamment des recommandations à formuler, et de la présenter pour approbation à la soixante-douzième session du Comité;
- c) À prendre note des informations relatives aux activités de coopération technique et à inviter les délégations à participer activement aux ateliers devant se tenir en Turquie et aux Pays-Bas.

d) Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers (11 h 30-12 h 30)

24. Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers fera rapport sur les activités effectuées depuis la précédente session du Comité et sur le programme de travail pour 2010-2011, y compris:

- a) Les progrès accomplis dans la réalisation d'une étude sur la fraude lors des transferts par voie électronique;
- b) La demande de la République de Moldova que soit examinée l'administration des biens fonciers;
- c) Les ateliers organisés récemment par le Groupe de travail et ceux qu'il organisera prochainement.

25. Compte tenu des progrès accomplis par le Groupe de travail dans ses travaux, le Comité voudra peut-être fournir des contributions et donner son avis sur les activités futures.

26. Le Président du Groupe consultatif du marché immobilier sera invité à informer le Comité sur la publication intitulée «Policy Framework for Sustainable Real Estate Markets: Principles and guidance for the development of a country's real estate sector» qui servira de point de départ aux futurs travaux du Groupe consultatif. Des informations seront aussi fournies sur les activités du Groupe consultatif et ses plans pour l'avenir.

27. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations communiquées.

Réunion de l'après-midi, à partir de 14 h 30

e) Modernisation et gestion des logements (14 h 30-15 h 40)

28. Le Comité se verra présenter une vidéo sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, réalisée par la Télévision des Nations Unies en collaboration avec le secrétariat de la CEE.

Efficacité énergétique dans le secteur du logement

29. À sa soixante-dixième session, le Comité est convenu de continuer d'examiner, dans le cadre de son programme de travail, la question de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement. À cette fin, il a décidé d'élaborer un plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE (ECE/HBP/2010/4), en tenant compte des conclusions des ateliers tenus en Bulgarie (2009) et en Autriche (2009). Le Bureau a examiné le plan d'action et a décidé de le présenter pour adoption au Comité.

30. Ensuite seront présentées des études de cas sur les moyens de parvenir à l'efficacité énergétique dans le secteur du logement.

Logement social

31. Le Comité sera informé sur l'atelier intitulé «Accès au logement social et abordable – Mise en commun des expériences acquises concernant les mesures appliquées en Serbie et dans d'autres pays européens», qui s'est tenu à Belgrade le 17 février 2010 et a été organisé sous les auspices d'ONU-Habitat et du Gouvernement serbe et avec la participation de la CEE.

Logement collectif

32. Le représentant de la Slovaquie présentera le programme préliminaire d'un atelier prévu à l'automne 2010, qui doit être consacré à l'examen des leçons tirées de l'étude de cas slovaque concernant la gestion des parcs de logements collectifs, et des lignes directrices à suivre pour la reproduire dans d'autres pays de la région de la CEE.

33. Le Comité souhaitera peut-être:

- a) Examiner le projet de plan d'action concernant l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE et l'adopter;
- b) Prendre note des informations communiquées.

4. Sécurité des bâtiments et de la construction (15 h 40-16 h)

34. À sa session de 2009, le Comité a débattu de l'importance de la sécurité des bâtiments et de la construction ainsi que de la préparation aux catastrophes. La délégation azerbaïdjanaise a proposé d'accueillir une conférence internationale, devant se tenir à Bakou les 16 et 17 novembre 2010, pour débattre des mesures visant à accroître la sécurité des bâtiments et de la construction dans la région de la CEE. Des informations seront fournies sur la progression des préparatifs de l'organisation de la conférence.

35. Le Comité est invité à contribuer le cas échéant au programme de la conférence.

5. Activités intersectorielles (16 h-16 h 30)

36. Conformément à la demande formulée par la CEE et à l'avis général de l'ONU sur la coopération entre les institutions, le Comité et le secrétariat ont entrepris un certain nombre d'activités en collaboration avec d'autres programmes de la CEE ainsi que des organismes des Nations Unies concernés.

a) Construction écologique

37. Des activités intersectorielles sur cette question, sont actuellement menées par les secrétariats du Comité du bois et du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, en particulier pour la préparation du forum consacré à la mesure de l'empreinte carbone des bâtiments, qui doit se tenir au Canada au printemps 2011.

b) Efficacité énergétique

38. Le secrétariat du Comité de l'énergie de la CEE fournira des informations sur les conclusions de la session du Comité.

39. Un forum international sur l'efficacité énergétique, organisé conjointement par le Gouvernement kirghize, le PNUD, la CEE et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), devrait avoir lieu à Bichkek (Kirghizistan) du 23 au 25 juin 2010. Un atelier sur la construction écologique, qui doit se tenir dans le cadre du forum,

sera consacré à l'examen de la question de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, notamment la mise en œuvre du projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans ce secteur dans la région de la CEE.

c) Planification de l'occupation des sols autour des sites à hauts risques

40. Un atelier commun sur ce thème, organisé par la Convention sur les accidents industriels de la CEE, le Comité du logement et de l'aménagement du territoire et le Ministère de l'environnement des Pays-Bas se tiendra à La Haye les 11 et 12 novembre 2010, comme indiqué au point 3 c) ci-dessus.

d) Présentation de rapports

41. Le secrétariat fera rapport sur d'autres activités menées par plusieurs institutions et plusieurs divisions, notamment:

a) La participation au Forum urbain mondial d'ONU-Habitat intitulé «Le droit à la ville – combler le fossé urbain», qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en mars 2010, au cours duquel M. Kubiš a fait un exposé à l'occasion d'un échange de vues, sur le thème «Une urbanisation durable, les villes face aux changements climatiques», ainsi que la tenue parallèlement d'une réunion de la CEE portant sur les habitations climatiquement neutres – Défis et solutions permettant d'accroître l'efficacité énergétique dans le secteur du logement;

b) L'incorporation dans la monographie du Tadjikistan d'informations sur la parité entre les sexes et l'accès aux terres;

c) Les activités communes actuellement menées et prévues à l'avenir avec ONU-Habitat et ses bureaux régionaux à Varsovie et à Moscou, plus particulièrement un atelier de formation commun devant se tenir à Minsk en automne 2010 et l'atelier sur le logement social qui s'est tenu en Serbie (voir le point 3 e));

d) Un atelier organisé par Habitat for Humanity pour étudier les possibilités d'organisation d'un forum sur le logement en vue de l'élaboration d'une vision concertée du logement durable en Europe et en Asie centrale jusqu'en 2020, qui s'est tenu à Bratislava en mai 2010;

e) Un congrès commun organisé par la Fédération européenne d'épargne et de crédit pour le logement et la CEE sur le financement des logements après la crise des «subprimes», qui s'est tenu à Munich (Allemagne) du 17 au 19 mai 2010. Les participants au congrès ont examiné les conditions préalables pour mettre les programmes de financement du logement systématiquement à l'abri des crises et ils évalueront les effets de la crise financière sur les marchés du logement nationaux.

42. Sur la base des informations communiquées, le Comité voudra peut-être donner des conseils sur la manière de renforcer la coopération avec ces institutions ou d'autres organismes clefs et/ou les divisions et les groupes de la CEE.

6. Questions diverses (16 h 30-16 h 45)

43. Des renseignements seront donnés au sujet du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les établissements humains. Les délégations seront invitées à annoncer les contributions qu'elles comptent verser au Fonds pour financer telle ou telle activité inscrite au programme. En outre, d'autres questions pourront être soulevées par les États membres au titre de ce point de l'ordre du jour.

7. Élection du Bureau (16 h 45-17 h)

44. Le Comité devrait élire les membres du Bureau pour sa soixante-douzième session.

8. Clôture de la soixante et unième session (17 h-17 h 30)

45. Le Président résumera les principales décisions prises par le Comité. À l'issue de la session, le Président établira, avec le concours du secrétariat, le rapport de la soixante et onzième session.
